

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2025

*NOMBRE DE conseillers municipaux :*

. En exercice : 29 . Présents : 22 . Absents : 2 . Pouvoirs : 5

*DATE DE L'AFFICHAGE de la liste des délibérations :* 10 novembre 2025

**OBJET :**

CM2025\_91 – Tarifs de la médiathèque à compter du 1er janvier 2026

L'an deux mille vingt-cinq, le six du mois de novembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de SAUJON s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal FERCHAUD, Maire, en session ordinaire d'après convocation faite le vingt-quatre octobre deux mille vingt-cinq.

**PRESENTS :**

Mmes et Ms Pascal FERCHAUD / Jean DAUDENS / Mariette ADOLPHE / Jean-Marc BABIN / André FRANCHI / Véronique BETIZEAU / Elisa RATISKOL / Jean-François DANIEL / Rodolphe PETIT / Alain MAGEAUD / Caroline DUBOIS / Véronique TOURNEUR / Marie-Madeleine ROUIL / Jean-Christophe DORIDOT / Frédéric BOTTON / Nathalie NICOLE / Christophe HERNANDEZ / Alain FRICAUD / Jean-François MOREL / Jean-Christophe DELHAYE / Bernard GEOFFROY / Jean-Pierre LAVERGNE

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :**

- Pascale JUAN représentée par Véronique TOURNEUR
- Nathalie AFONSO CORREIA représentée par Bernard GEOFFROY
- Sandrine LAPEYRADE TISON représentée par Jean-François MOREL
- Alexandra LAVOIES représentée par Véronique BETIZEAU
- Gabriel DITGEN représenté par André FRANCHI

**ABSENTS NON EXCUSES :**

- Céline RENOULEAU
- Jean-Claude NEVEU

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Véronique TOUNEUR a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

## **TARIFS DE LA MEDIATHEQUE A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2026**

Monsieur DAUDENS, adjoint délégué aux finances, propose à l'assemblée d'apporter des modifications aux tarifs de la médiathèque à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide :

- D'ADOPTER les modifications des tarifs de la médiathèque à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, comme joint en annexe.

**Pour : 27**

**Contre : /**

**Abstention : /**

Fait et délibéré le 6 novembre 2025

Pour copie conforme

Le Maire,



P. FERCHAUD

La secrétaire de séance,

A blue ink signature of the name "V. TOURNEUR".

V. TOURNEUR

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
---

Sous le N°

017-211704218 - 20251106-CM2025\_91-DE

Accusé de Réception Préfecture

Reçu le 10/11/2025 – Publié le 10/11/2025

	Pour mémoire Tarifs au 01/01/2024	Tarifs à compter du 01/01/2026
<b>BIBLIOTHEQUE</b>		
<b>* Inscription :</b>		
- Habitants de Saujon* - Adhérents non domiciliés à Saujon*	15,00 20,00	15,00 20,00
	<i>*Adhésion gratuite pour tous les enfants et jeunes de moins de 18 ans</i>	
<b>* Renouvellement des cartes d'inscription perdues ou détériorées :</b>	1,50	1,50
	<i>Gratuité pour le personnel employé à la commune et au CCAS de Saujon</i>	
<b>MEDIATHEQUE</b>		
<b>* Droit d'accès à internet pour les adhérents</b>		
- Par période de connexion d'une heure, Les minutes non utilisées sont reportables	2,00	NEANT
<b>* Impression format A4 :</b>		
- Couleur A4 : La page..... - Noir et blanc : La page.....	0,50 0,10	
<b>CURISTES ET VACANCIERS</b>		
<b>Bibliothèque :</b>		
<b>* Adhésion :</b>		
La semaine.....	5,00	5,00
Les 3 semaines.....	/	12,00
Semaine supplémentaire, passées 3 semaines.....	/	3,00
<b>Médiathèque : Non adhérents</b>		
<b>* Droit d'accès à internet :</b>		
- Par période de connexion d' $\frac{1}{2}$ heure, les minutes ne sont pas reportables	1,50	NEANT
- Forfait 2 heures	5,00	NEANT
- Forfait 5 heures	12,00	NEANT